

AVICULTURE

L'ÉLEVAGE DES VOLAILLES

Si l'on tient compte des exigences de la consommation locale et du trafic considérable d'exportation en Angleterre et à l'étranger des œufs canadiens, il est évident que l'aviculture, ou l'industrie de l'élevage des volailles en Canada demande des développements sérieux.

D'après un rapport du ministère de l'agriculture, le Canada a produit l'an dernier pour plus de \$30,000,000 d'œufs. Or cela est loin d'être suffisant.

Depuis quelques années des quantités énormes d'œufs provenant des entrepôts frigorifiques américains ont été importées pour combler le vide de la production canadienne. Depuis le commencement de la guerre l'aviculture en Angleterre a été sérieusement affectée; d'un autre côté le commerce avec la Russie a été fortement diminué. Il n'offrait donc là une occasion pour l'expédition des œufs canadiens en Angleterre. On disait, dans le cours de la campagne patriotique de l'an dernier que la Grande Bretagne allait avoir un déficit de 100,000,000 de douzaines d'œufs, ce qui ouvrait un débouché énorme au commerce canadien.

En dehors de la consommation régulière il y a eu une demande croissante des œufs strictement frais pour les besoins des hôpitaux. Les œufs frais canadiens ont trouvé un marché facile. Or nos producteurs peuvent conserver ce marché durant la guerre et même après la guerre s'ils savent profiter des circonstances. Les avantages de la demande et des prix sont de nature à encourager les gens à étudier sérieusement la question. L'industrie de l'élevage des volailles pourrait se développer énormément dans le pays.

POUR "LE BULLETIN DE LA FERME"

Notice bibliographique

TRAITÉ D'AVICULTURE spécialement adapté aux exigences actuelles de la province de Québec. En l'année 1914, le révérend frère Wilfrid, trappiste de l'abbaye de Notre-Dame du Lac, Oka, écrivait un opuscul intitulé : Dix années de pratique et d'expérimentation à la basse-cour. Régisseur de la basse-cour de l'Institut agricole d'Oka et expert dans tout ce qui concerne l'élevage des volailles, il avait écrit ce petit traité de manière à ce qu'il fût, alors, le dernier mot en fait d'aviculture telle qu'elle s'imposait, dans la province de Québec, à celui qui voulait en retirer tout le profit qu'elle est susceptible d'apporter au cultivateur qui s'y livre d'une manière entendue.

Mais, s'il est une branche de l'industrie animale qui marche rapidement dans la voie du progrès, c'est bien l'aviculture. Aussi, en deux ans, ses progrès se sont tellement

accentués que le bon frère Wilfrid se voit dans l'obligation de mettre devant le public agricole une seconde édition de son traité d'aviculture, mais, une édition tellement revue, corrigée et augmentée, que réellement c'est un nouveau livre que l'aviculteur de la province de Québec doit se mettre à étudier, s'il veut se tenir à la hauteur de sa position comme tel. Et, la chose ne sera pas trop onéreuse pour lui, puisque cette nouvelle édition publiée, comme la première, sous le titre de : "Bulletin N° 4" sous les auspices de l'honorable ministre de l'agriculture, est distribué gratuitement par le ministère de l'agriculture de Québec.

La première édition constituait une brochure de 130 pages, illustrée de 39 gravures et composée de 18 chapitres. Cette présente édition comporte 158 pages illustrées de 67 gravures et est composée de 24 chapitres. Comme elle est publiée sous le format de toutes les publications officielles du ministère de l'agriculture qui est à peu près d'un pouce en longueur et en largeur plus grand que celui de la première édition, on voit tout de suite combien a été augmentée de toute façon cette seconde édition.

Les chapitres qui ont subi le plus d'augmentation sont ceux concernant l'incubation naturelle et artificielle qui, au lieu des 16 pages de la première édition, en comportent dans la nouvelle 23 pages, et ceux concernant la construction et la ventilation des poulaillers qui, au lieu de seize pages qu'ils comptent dans la première édition, en comportent aussi vingt-trois dans la nouvelle.

Il importait que ces divers chapitres fussent révisés et augmentés, car, en premier lieu, la construction des poulaillers et, en second lieu, la pratique de l'incubation naturelle et artificielle, sont bien les deux sujets sur lesquels l'attention de l'aviculture se porte tout naturellement et amène le plus de changements et surtout d'amélioration. Que l'on soit partisan de telle ou telle méthode d'élevage, de tel ou tel mode de construction de poulailler, de l'emploi de tel ou tel incubateur, on s'aperçoit vite que pour être bon et habile aviculteur, il faut se tenir constamment au niveau du progrès de l'industrie avicole et, le moyen de s'y tenir, c'est de se procurer sans délai comme, d'ailleurs, tel que dit plus haut sans dépense, la seconde édition du "Bulletin N° 4" que vient de publier le révérend frère Wilfrid et de mettre en circulation gratuite le ministère de l'Agriculture de Québec.

J.-C. CHAPAIS

AVIS

Tout cultivateur qui veut s'instruire en agriculture, le plus économiquement possible, est certain d'atteindre ce double but en s'abonnant au *Bulletin de la Ferme*. C'est aussi faire acte de bon citoyen que d'y abonner ses voisins, ses amis, même ses ennemis.

CONVENTION DES JEUNES CULTIVATEURS A ST-HYACINTHE

Tout est très intéressant et bien organisé à l'Exposition Provinciale de Québec.—(Armand Couture, St-Augustin, Portneuf.)

ARBORICULTURE

CONSERVONS NOS ÉRABLES

Suivant les statistiques du Dominion la production totale (sucre d'érable et son équivalent en sirop) a augmenté d'année en année, de 1850 à 1890, mais a progressivement décliné depuis lors. La production annuelle moyenne entre 1851 et 1861 était de 13,500,000 livres; de 1861 à 1871, 17,500,000 livres; de 1871 à 1881, 19,000,000 livres; de 1881 à 1891, elle a atteint le chiffre de 22,500,000 livres pour retomber à 21,200,000 pendant la décade suivante. En ces dernières années elle est restée un peu au-dessous de 20,000,000 de livres. Malgré ce fléchissement, la production reste encore considérable, l'emploi plus général des méthodes modernes et quelques encouragements arriveraient certainement à lui faire regagner et même dépasser les hauts chiffres atteints les années qui ont suivi 1880.

Au Canada, l'industrie est confinée à la province de Québec, d'Ontario, du Nouveau-Brunswick et de la Nouvelle-Écosse. La production annuelle des Provinces Maritimes a rarement dépassé un demi-million de livres, celle de Québec oscille autour de 14,300,000 et celle de l'Ontario approche de 5,000,000 de livres.

On estime à peu près à 55,000 le nombre des producteurs et à près de deux millions de dollars leur chiffre annuel d'affaires. Les uns se contentent d'exploiter les parties boisées plus ou moins étendues de leur propriété; les autres, et ils sont de beaucoup les plus nombreux, recueillent la sève sur des terres incultes et rocailleuses qui n'auraient relativement que peu de valeur si on les déboisait. Le bois d'érable a augmenté de valeur; le sucre et le sirop se vendent relativement peu cher par suite de la concurrence déloyale que leur font les produits falsifiés vendus à bas prix; aussi nombre de propriétaires ont-ils abattu leurs magnifiques érablières qui donnaient, chaque année, depuis plusieurs siècles, des produits délicieux. Il est vraiment déplorable que l'on ait sacrifié ces rois de la forêt. On a ainsi tari une source de revenu annuel qui demandait au cultivateur quelques semaines de travail seulement, en une saison où l'argent est rare et la main-d'œuvre peu occupée. C'est un devoir pour les amis de la forêt et de la ferme de veiller à la conservation des érablières.

Le Département de l'Agriculture d'Ontario a répandu de nouvelles circulaires engageant les fermiers et tous les bouchers du pays à conserver tous les estomacs caillottes de veaux et contribuer ainsi à prévenir une situation grave dans l'industrie du fromage qui ferait perdre des millions de dollars au pays.

Si la manufacture du fromage est réduite, les fermiers obtiendront moins pour leur lait, leur crème et leur beurre, car ces produits seront plus communs sur le marché.

TOUS LES JEUNES: A ST-HYACINTHE